

Soumission #1

Veuillez sélectionner votre prénom et nom·s Eduardo Camacho-Hübner

1 - Quel est votre avis sur la circulation dans les rues de Chavannes (sécurité, nuisances, etc.) ?

D'une manière générale, la circulation à Chavannes est relativement bonne, mais reste largement perfectible, notamment la nuit (réduction du bruit et qualité du sommeil) et concernant le respect des vitesses sur le réseau.

Le processus administratif pour l'instauration des zones 30 a été trop long et leur mise en œuvre n'est malheureusement pas terminée. Sans parler du besoin accru d'apaisement de certaines rues, qui pourrait s'obtenir grâce à l'introduction de zones de rencontre ou encore la limitation à 30km/h la nuit sur certains axes.

2 - Quelle est votre position concernant tout projet de jonction autoroutière sur Chavannes?

J'ai toujours été contre le projet de jonction, et aucun projet ne me fera changer d'avis. L'autoroute est une infrastructure du passé et son impact négatif sur notre commune a été et est toujours énorme.

3 - Quelle vision portez-vous pour le site du Taluchet ?

Le site du Taluchet est notre dernier lien avec le passé agricole de la commune. Un parc favorisant la mise en valeur de ce passé, améliorant la biodiversité et proposant des activités pédagogiques serait idéal. De cette manière, il serait aussi possible de protéger davantage le bois du Caudray et la renaturation de la Mèbre, assurant ainsi un espace écologique de qualité dans la commune.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que la pression pour le développement des Hautes écoles est aussi un enjeu majeur pour ce site. En effet, l'extension des Hautes écoles va impacter d'une manière ou d'une autre l'avenir de la commune, soit au niveau du Parc des Sports de la Plaine, soit au niveau du Taluchet. Or, sans maîtrise foncière communale, il semble difficile d'imaginer que ce développement n'ait pas lieu. Une coordination continue avec nos partenaires représentant l'UNIL et de l'EPFL, ainsi qu'avec les autorités cantonales et nos communes voisines, est essentielle pour permettre d'intégrer ces besoins écologiques dans toute réflexion quant à l'avenir du site.

4 - Quels sont les trois domaines dans lesquels investir en priorité durant la prochaine législature ?

Le logement par le biais d'une politique foncière ambitieuse et en lien avec le futur plan d'affectation communal (PACom). Cet investissement devra se poursuivre au-delà de la prochaine législature si on veut pouvoir avoir une influence durable sur les loyers.

La mobilité: il faut finaliser les projets d'apaisement des rues liés au plan de mobilité communal (zones 30 et de rencontre) avec des aménagements de qualité; déployer les mesures du plan de mobilité de l'administration; et développer un plan de mobilité scolaire et un plan de mobilité pour les seniors en lien avec le futur plan piéton.

Le développement d'infrastructures de proximité qui assurent la qualité de vie et le lien avec les services communaux: maison(s) de quartier, bibliothèque, ludothèque, crèches et UAPE, parc et espaces verts, entre autres.

5 - Quelle stratégie vous semble pertinente pour améliorer les conditions de logement des chavannois·e·s ?

Comme indiqué plus haut, la commune doit maîtriser une part importante de son territoire par le biais d'une politique foncière ambitieuse et l'acquisition de logements qu'elle devra gérer. C'est un investissement qui peut s'autofinancer à terme, tout en permettant d'inverser la dynamique des prix des loyers continuellement à la hausse. Le niveau d'ambition se doit d'être élevé (la Ville de Lucerne, qui est exemplaire en la matière en Suisse, vise 20 à 25% des logements sous contrôle communal...). Une collaboration plus étroite avec les coopératives d'habitation et les différentes caisses de pension est essentielle pour l'avenir.

En parallèle, nous devons continuer à être très exigeants sur la nécessité de logements d'utilité publique (LUP) de qualité dans les futurs plans de quartier et il faut faire en sorte que la région de l'Ouest lausannois ne soit plus considérée au même niveau que Zurich en termes de prix acceptable pour des LUP... De même, la typologie des LUP doit être clairement indiquée pour assurer une certaine cohérence avec le profil démographique de la commune. Nous restons une commune jeune avec des besoins importants en lien avec les Hautes écoles, que nous ne pouvons pas nier, mais nous avons aussi besoin de logements à loyer modéré pour les jeunes et les familles et de logements adaptés pour les seniors.

6 - Si un projet similaire à celui de la tour des Cèdres était proposé aujourd'hui sur Chavannes, quelle serait votre position par rapport à ce nouveau projet ?

Ça dépendra fortement de la qualité du projet. Je suis favorable à la densité pour autant qu'elle soit accompagnée de mesures qui assurent la qualité de l'espace dans lequel on vit. En effet, la densité nous assure d'avoir une desserte en transports publics performants et évite l'étalement urbain. Toutefois, la qualité d'intégration d'un projet comme la Tour des Cèdres dans l'environnement est un sujet important, qui mérite débat.

7 - Que comptez-vous mettre en place pour la jeunesse chavannoise ?

La jeunesse est notre avenir! Et pourtant, elle souffre depuis la pandémie, et encore aujourd'hui, d'une perte de sens qui se traduit par un désengagement fort.

Les premières mesures mises en place pour les accompagner vers l'autonomie ont besoin de temps pour que l'on puisse en mesurer les effets concrets. En effet, que ce soit le Conseil des Jeunes, le futur Centre socioculturel pour les jeunes ou encore les terrains multisports, il ne s'agit là que de mesures préliminaires pour assurer un socle minimal. On doit encore développer tout un réseau de soutien à différentes échelles pour leur offrir un cadre de vie sûr, égalitaire et non-discriminant, afin de favoriser leur santé psychique et encourager leur pouvoir d'agir.

Notre jeunesse, comme les seniors, n'est pas une population uniforme, elle est composée d'une grande diversité qui va de pair avec un grand nombre de besoins différents en fonction des étapes de transition (école obligatoire vers l'apprentissage ou le gymnase, étudiants, passage à la majorité, etc.). Je compte poursuivre les actions initiées pendant cette législature pour leur assurer ce cadre de vie qui les aide à développer leurs compétences psychosociales et de santé.

8 - Comment comptez-vous promouvoir une alimentation saine et durable de qualité auprès de la population ?

Suite à la journée "l'Alimentation dans tous ses états" qui a eu lieu en septembre 2023, nous avons pu identifier plusieurs axes sur lesquels la commune peut agir de façon concrète pour promouvoir une alimentation plus saine, durable et de qualité: 1) Repas au réfectoire. Il est impératif de relancer l'appel d'offres pour les repas des élèves, mais cette fois-ci, il faudra intégrer davantage de critères de durabilité et de qualité comme l'introduction systématique de menus végétariens, voire des

journées "sans viande".

- 2) Repenser complètement l'idée d'un marché local. Malgré les efforts, le projet pilote d'un marché à Chavannes n'a pas donné les résultats escomptés et n'a pas trouvé son public.
- 3) Poursuivre les efforts de la politique de promotion des potagers communautaires.
- 4) Travailler avec les partenaires de la commune, mais aussi avec les fermes des communes voisines qui produisent et vendent des produits de saison et dans le respect de l'environnement.
- 5) Valoriser la diversité culturelle et culinaire de notre population pour continuer à renforcer les liens grâce à la nourriture.